



6 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exclusion du chômage des aidants-proches

Le temps des promesses et du dogmatisme aveugle est enfin révolu, place aux actes !

L'ASBL Aidants Proches rappelle l'urgence absolue de protéger les aidants-proches de l'exclusions du chômage d'ici la fin du mois. Elle met ses propositions sur la table pour une sortie de crise équilibrée, qui ne peut désormais plus souffrir le moindre retard ni la moindre improvisation.

L'ASBL Aidants Proches a pris acte des expressions publiques de ministres de Vooruit et du MR, ce jeudi 5 février. Elle salue le fait que, après être restée sourde aux nombreuses alertes lancées depuis un an, la majorité fédérale reconnaisse enfin la nécessité de corriger immédiatement les effets désastreux de sa réforme du chômage pour les aidants-proches qui, en raison de la lourdeur de leur rôle, ne peuvent être disponibles pour le marché du travail à plein temps.

Elle invite l'ensemble des partenaires de l'Arizona à mettre fin aux postures rigides qui ont déjà causé suffisamment de tensions. Le temps des promesses est passé. Il est désormais indispensable de passer à l'action.

Une solution juste et équilibrée est encore possible et nous plaidons pour qu'elle puisse aboutir rapidement, moyennant le respect des balises suivantes :

- ✓ Un gel immédiat des exclusions en cours pour celles et ceux qui apportent des soins lourds à un proche en situation de handicap ou gravement malade ;
- ✓ La prise en compte de toute personne en situation de handicap du ménage sans limite d'âge ;

- ✓ Un maintien, a minima, du montant de l'actuelle allocation de chômage des personnes concernées, le temps qu'une véritable allocation sociale spécifique soit enfin mise sur pied ;
- ✓ Une suspension de la dégressivité du chômage dans l'intervalle ;
- ✓ Une attention apportée à ne pas entraver la possibilité qu'ont certains aidants-proches de travailler certains jours ;
- ✓ Une prise en compte des situations de garde alternée ;
- ✓ Une remise à zéro du compteur de 48 mois pour le cas où la piste de la dispense de disponibilité serait choisie ;
- ✓ Un mécanisme qui soit également rendu accessible aux travailleurs indépendants.

« *L'urgence absolue est d'empêcher à tout prix que celles et ceux qui apportent des soins importants à un proche - comme c'est le cas de nombreux parents d'enfants porteurs d'un handicap - soient privés de leurs allocations de chômage dans 3 semaines* », rappelle le directeur de l'association, Maxime Delaite. « *Peu importe le véhicule utilisé. Ce qui compte, c'est d'arriver à destination en sécurité et dans les temps, malgré un timing qui est désormais particulièrement serré, faute d'avoir écouté nos nombreux avertissements.* »

« *Il est impératif d'opter pour la voie légale qui permettra encore de faire cela le plus simplement et rapidement possible* », complète M. Delaite. « *Cela doit être accompli sans distinction, au bénéfice de toutes les personnes concernées, étant bien entendu que ce dispositif sera transitoire, en attendant qu'un statut social juste et équilibré soit enfin élaboré. Ce statut, cela fait 20 ans que notre ASBL le réclame en vain. Nous restons pleinement disponibles pour y travailler, en y apportant l'expertise de la réalité et des besoins des aidants-proches qui est la nôtre.* »

« *Nous remercions vivement au passage les citoyens qui soutiennent très massivement notre revendication en la matière depuis la mi-janvier, notamment dans le cadre de notre pétition disponible sur le site change.org* », conclut le directeur de l'ASBL Aidants Proches. « *Initiée avec la Ligue des Familles, la Fondation SUSA et l'ASBL Inclusion, elle est soutenue par 94 associations. En moins de 3 semaines, elle a déjà été signée par plus de 18.000 personnes indignées, comme nous, par l'inhumanité aveugle de la réforme du chômage pour celles et ceux qui, juste par amour, consacrent l'essentiel de leur vie à tenter d'embellir celle d'un proche gravement malade ou porteur d'un lourd handicap. Nous nous réjouissons que la question de la proche-aidance soit maintenant un débat de société et que ces aidants-proches puissent être reconnus et visibles aux yeux de tous.* »

